Mémoire de l'Union paysanne

Synthèse

présenté devant la commission sur l'avenir de l'agriculture par Maxime Laplante, agr.



Août 2007

Il nous fait plaisir de vous présenter ce mémoire, non pas que nous soyions heureux de la situation dans laquelle se trouve notre agriculture mais plutôt d'oser croire que le Québec puisse vivre une véritable révolution de son agriculture. Car nous parlons ici effectivement d'une révolution, encore plus forte que la venue du tracteur ou l'utilisation des pesticides. En effet, si l'agriculture a subi plusieurs changements depuis une soixantaine d'années, qu'il s'agisse de mécanisation, de technologie ou de biotechnologie, aucun de ces changements n'a su améliorer la situation financière des fermiers. Au contraire, le revenu net des fermes continue de s'enliser. En parallèle, l'industrialisation de l'agriculture a entraîné un cohorte de pratiques de moins en moins tolérables autant pour l'environnement que pour la population.

1- Le modèle

Dans les années cinquante, avec la commission Héon, le Québec a délibérément pris l'orientation d'une agriculture commerciale, qui a évolué vers une forte tendance à l'exportation. Cette orientation s'est faite sur la base de croyances véhiculées à l'époque par l'UCC et la Coop fédérée, qui ont à l'époque d'ailleurs remis un rapport conjoint devant la Commission Héon. Un modèle productiviste s'est alors mis en place, selon le mythe que les fermes devaient devenir commerciales pour améliorer le revenu des fermiers. Nous parlons de mythe car les deux tableaux en annexe démontrent: Tableau 1- que l'augmentation du revenu brut est allée de pair avec une diminution du revenu net des

fermes.

Tableau 2- que plus la ferme augmente ses superficies, moins elle en retire des bénéfices financiers.

2- Gestion de l'Offre et plans conjoints

Les objectifs premiers de la gestion de l'offre, telle qu'elle fut pensée lors des années 50, étaient:

- 1- Provoquer une hausse sensible du revenu net du secteur agricole.
- 2- Stabiliser les prix à la consommation.
- 3- Protéger les fermiers.

Ces volontés auraient dû permettre à notre agriculture de vivre des jours prospères. Pourtant, l'ensemble des indicateurs démontre que c'est le contraire qui est arrivé. Le tableau 3 en annexe démontre clairement que la mécanique de la gestion de l'offre, combinée à l'industrialisation de l'agriculture, n'a pas donné les résultats escomptés, au contraire. Lorsqu'on observe l'évolution du nombre de fermes, on réalise que ce sont précisément les fermes sous quotas de production qui ont disparu le plus rapidement.

3- Le piège de la politique d'exportation

Sans vouloir exclure l'exportation de certaines denrées, il est extrêmement dangereux de faire de l'exportation un objectif, surtout pour des denrées alimentaires originant d'un climat nordique comme le nôtre. Nous ne contrôlons pas les décisions politiques à l'étranger, ni les habitudes des consommateurs dans les pays où nous exportons, ni la concurrence étrangère. Le cas du porc est patent. Notre production porcine est basée sur des techniques énergivores, comme le chauffage des étables et la culture de plantes de climat chaud comme le maïs et le soya. Avec des salaires plus élevés qu'au sud, nous avons donc des coûts de production relativement élevés. Il était prévisible que nous aurions de la concurrence étrangère à moindre coût. Et si ce ne sont pas les coûts, ce seront les exigences de qualité. Il n'est pas sûr que les Japonais apprécieraient de savoir que le porc québécois est nourri au maïs et au

soya OGM. Et qu'adviendra-t-il lorsque les clients étrangers exigeront que les animaux aient un accès à l'extérieur? Etant donné la valeur des usines d'élevage et leur structure inflexible en béton et acier, les éleveurs sont dépendants et tombent facilement en crise, occasionnant des coûts supplémentaires en subventions pour le maintien artificiel de prix ou de compensations diverses. Si l'objectif était d'améliorer la situation financière des fermes, c'est raté. Même en pleine période d'expansion de la production porcine, le nombre d'emplois parmi les éleveurs a baissé.

4- Le financement de l'agriculture

A partir du moment où les subventions sont accordées selon le volume de production et que la plupart des programmes d'aide encouragent la spécialisation des fermes, il devient plus payant d'accroître la taille de la ferme. Ainsi, le programme d'assurance-stabilisation du porc n'est accessible que pour un élevage de plus de 300 porcs.. En outre, le gouvernement exige une gestion liquide des fumiers, ce qui oblige les éleveurs à la construction de fosses coûteuses et à l'achat de machinerie adaptée à ce mode de gestion. Ensuite, le revenu de la ferme ne s'est pas amélioré mais les dépenses explosent (engrais, machinerie, énergie, etc.) La diversification étant très difficile, étant donné que les subventions forcent à la spécialisation, il ne reste que la vente ou la croissance. Alors qu'un élevage de 500 porcs était suffisant pour suffire aux besoins d'une famille dans les années 80, il en faut maintenant 4000.

5- Le syndicalisme agricole

« En défendant les intérêts des agriculteurs, ils (les présidents des syndicats de base) considèrent ne plus pouvoir convaincre les instances supérieures, en particulier la Confédération, parce qu'ils ont la ferme conviction que l'UPA écoute mais n'entend plus ses agriculteurs et que l'UPA n'est plus représentée par l'ensemble des agriculteurs.

Dans l'ensemble, les présidents ne sentent plus le pouvoir de convaincre leur Union. Ils proclament que l'UPA s'est dirigée vers le développement de l'industrialisation depuis une dizaine d'années par la venue entre autre de l'OMC, laissant ainsi les petits producteurs à leur compte et en favorisant les gros producteurs.

S'ils ne peuvent plus convaincre, on laisse place au doute, à la démotivation et à la non-participation. Qu'est-ce que ça donne?

• • •

L'Union paysanne est donc perçue comme un message, un signal, un élément déclencheur afin de faire réveiller l'UPA. « L'union paysanne est seulement le reflet de ce que nous, producteurs agricoles, ne sommes pas capables d'avouer ». D'ailleurs, certains présidents songent à s'y joindre. Une façon de faire la moue à ceux qui n'entendent plus, voire même un chemin naturel à emprunter vers un avenir meilleur.

Ce texte est extrait non pas d'un congrès de l'Union paysanne mais d'un document intitulé: « Analyse suite aux rencontres des présidentes et présidents des syndicats de base des trois Fédérations de l'UPA de la région de Québec (Lévis-Bellechasse, Rive-Nord et Lotbinière-Mégantic) », en octobre 2001.

Des groupes entiers de paysans et de travailleurs agricoles n'ont droit à aucune représentation. La définition même de producteur agricole force à la production spécialisée et méprise l'objectif premier de toute forme d'agriculture depuis des millénaires, à savoir la production de nourriture pour nourrir sa famille. Trop petit, pas à la mode, trop diversifié, gentleman-farmer, fermette, fermier du dimanche, hobby, toutes ces étiquettes sont véhiculées pour mépriser toute forme alternative d'agriculture qui ne correspond pas au modèle prôné. L'UPA a « oublié » sciemment que l'agriculture, sur notre planète, sert d'abord à nourrir sa famille, ensuite la communauté, puis la région.

Les propositions

1) une politique agricole

Le premier changement qui doit être effectué consiste en l'élaboration d'une politique agricole qui donnera l'orientation aux intervenants et à la fonction publique. Au lieu de travailler à des programmes de soutien pour du maïs transgénique en monoculture, la Financière agricole et les ministères de l'agriculture pourraient concevoir un soutien au biologique ou à la mise en marché directe. Il ne s'agit donc pas de tout jeter par la fenêtre mais de réorienter la machine.

Pour guider l'ensemble des décisions et soutiens touchant le secteur agricole, cette politique agricole devrait comporter les objectifs suivants:

- nourrir notre population en qualité et en quantité
- Protéger les ressources nécessaires à la production agricole
- Occuper le territoire de façon décentralisée
- 2) Le second changement concerne le droit à l'information et la démocratie.
 - L'information alimentaire doit devenir disponible (OGM, pesticides, engrais chimiques, méthodes d'élevage, irradiation, origine géographique...) afin que les citoyens puissent faire des achats éclairés. Le développement du terroir, du bio ou de la production de proximité est à ce prix. Connaître le contenu de son assiette relève du droit élémentaire de chaque citoyen.
 - La fin des conflits d'intérêts. Les fonds publics, comme ceux de la Financière agricole, ne doivent plus être gérés par l'industrie privée. L'industrie pharmaceutique ne gère pas le budget de la santé, il ne devrait pas en être autrement en agriculture. Un pseudo-syndicat qui devient banquier et patron de la mise en marché, c'est du conflit structurel. Des promoteurs porcins ou autres qui siègent au sein des conseils municipaux ou des MRC lors de débats les concernant, c'est du conflit d'intérêt.
 - Le monopole de l'UPA doit être aboli, donnant ainsi le droit à une représentation démocratique aux laissés pour compte de la production agricole ainsi qu'à tous ceux qui ont une vision différente de l'agriculture, de façon à ouvrir la porte à d'autres points de vue.
 - Les citoyens et communautés doivent avoir un droit de regard décisionnel sur l'implantation de projets industriels agricoles, et pas seulement des consultations « bidon ».
- 3) réorientation du soutien financier en fonction d'un cahier de charges
 - Les subventions, au lieu d'être attribuées au volume de production ou pour des cultures nuisibles comme les monocultures, devraient être remises directement au fermier, sous la condition du respect d'un cahier de charges. Concrètement, ceci signifie que pour recevoir le paiement, une ferme devrait suivre des règles comme: diversité de culture, réduction de pesticides, taille réduite, etc.
- 4) La mise en place d'indicateurs de performance appliqués à des objectifs de durabilité et conformes aux objectifs d'une politique agricole. Ces indicateurs pourraient par exemple mesurer le taux de relève, le revenu net des fermes, la bio-diversité, le ratio entre l'énergie fossile utilisée et l'énergie alimentaire produite, le pourcentage de matière organique des sols, l'érosion, la qualité de l'eau, etc.

5) Gestion de l'offre

-mettre un terme à la hausse des coûts des quotas et mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de repenser le modèle de la gestion de l'offre. Ce groupe devrait obligatoirement être multipartite et donc inclure des représentants de la société civile.

Tableau 1 : Variation du Revenu Brut et du Revenu net

Source: National Farmers Union-Canada

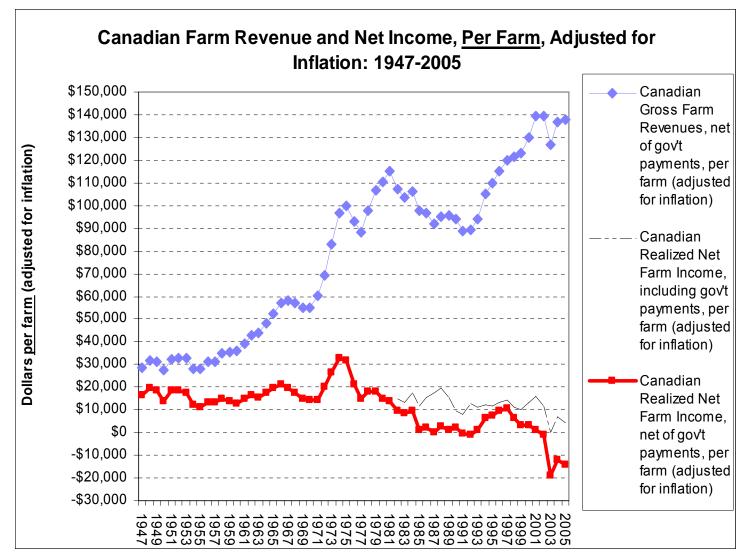


Tableau 2 Taille et rendement des exploitations agricoles aux Etats-Unis, 1992

Catégorie de taille (acres)	Rendements bruts moyens (\$/acre)	Rendements nets moyens (\$/acre)	
4	7424	1400	
27	1050	139	
58	552	82	
82	396	60	
116	322	53	
158	299	55	
198	269	53	
238	274	56	
359	270	54	
694	249	51	
1364	191	39	
6709	63	12	

Source: U.S. Agricultural Census, vol 1, part 51, pp 86-96, 1992

Tableau 3: Nombre de fermes par secteur de production et variation

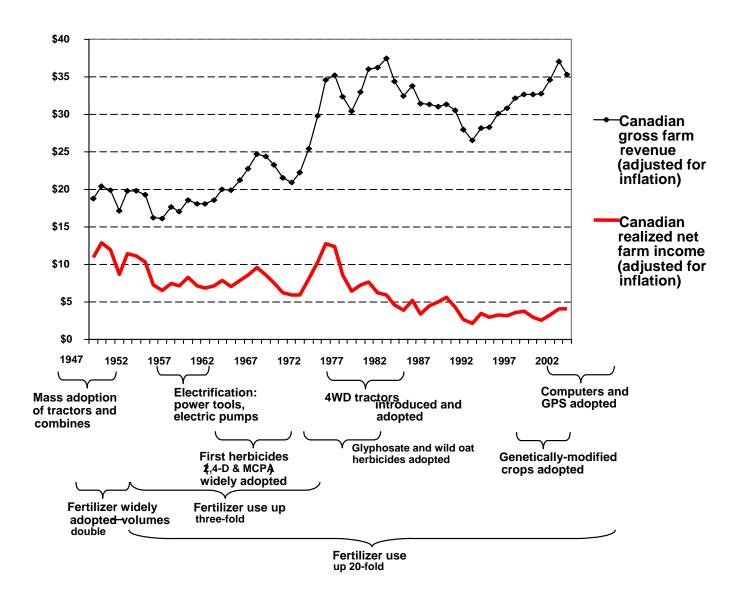
	<u>1961</u>	<u>1997</u>	<u>2002</u>	Variation (%)
Lait	39 657	12 952	8000	-80%
Volaille	2 236	912	800	-64%
Autres animaux	7 034	8 891		+26%
(Bovin, porc, mouton)				
Céréales	185	2 517		+1260%
Grandes cultures	1 629	1 903		+17%
Fruits et légumes	1 659	2 091		+26%
Divers	586	5 355		+814%
Fermes diversifiées	8 568	979		-89%
Total	62 497	35 600		-43%
Source : Statistique Canada				

Logo d'irradiation des aliments



Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des revenus brut et net depuis 1947, en relation avec l'apparition de diverses technologies.

Billions of dollars (adjusted for inflation)



Répartition des exploitations, des recettes totales et des aides en sécurité des revenus, Québec, moyenne 1991 à 1993

Ì

}

